



Communiqué

« Plan de sauvegarde » du réseau routier national

**Il serait temps...
mais pas à n'importe quelle condition !**

La ministre des Transports Elisabeth Borne a annoncé le 15 mai 2018 le lancement prochain d'un « *plan de sauvegarde des routes nationales* », afin de remédier à la dégradation du réseau non concédé. L'objectif du gouvernement, qui a en charge ce réseau routier, serait de porter dès 2019 à un milliard d'euros les sommes consacrées à l'entretien et à la modernisation de ces routes, contre 800 millions aujourd'hui.

Depuis de nombreuses années, **FO dénonce les choix budgétaires opérés par les gouvernements successifs, conduisant à la dégradation progressive de l'état du patrimoine routier non concédé de l'État**, réseau de plus de 10 000 kms géré par les Directions Interdépartementales des Routes (DIR). Par ailleurs, **FO condamne l'éclatement et le démantèlement de la chaîne de compétences techniques publiques dans le domaine des infrastructures routières**, indispensable pour le réseau géré par l'État et plus largement au bénéfice de l'ensemble des types de réseaux routiers (notamment celui des collectivités) et **qui conditionne la capacité de l'État à entretenir l'ensemble du réseau, concédé ou non.**

Si la ministre des Transports rejoint aujourd'hui une partie de nos alertes, **FO n'est pas dupe quant aux réels objectifs que peuvent sous tendre son annonce d'un « plan de sauvegarde »**, insuffisant au demeurant pour garantir la pérennité du réseau à long terme. **La stratégie serait-elle de lancer l'alerte pour mieux justifier de la mise en place de financements reposant sur l'utilisateur** (péages urbains, redevances...), et pour ensuite encore mieux justifier que l'affectation de ces financements ne peut être opérée au bénéfice d'un service de l'État ? **Avec en réserve le projet de création d'un établissement « Routes de France » en remplacement des DIR, et en point de mire évident un transfert à terme aux sociétés d'autoroute ?** Un projet très cohérent avec « Action Publique 2022 » et ses objectifs de privatiser les missions de service public et supprimer les emplois de fonctionnaires.

La FEETS-FO rappelle son attachement à l'égalité d'accès aux infrastructures de transport et à leur financement par l'impôt redistributif, élément indiscutable du pacte républicain, et **elle s'oppose à toute amorce de privatisation du réseau routier national dont l'accès deviendrait conditionné à la capacité financière de chaque usager.**

La FEETS-FO exige l'affectation des moyens budgétaires et le recrutement des personnels indispensables à la gestion et au développement du réseau routier national par les DIR, **ainsi que le confortement du réseau scientifique et technique** du ministère en charge des Transports et de l'Équipement au bénéfice de l'ensemble des gestionnaires de voiries (Cerema en particulier).

Paris, le 17 mai 2018

Contacts :

Jean Hédou : 06 85 12 74 46

Laurent Janvier : 06 27 31 17 68